

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2016/.....¹⁷⁹ /PRG/SGG

PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD-CADRE DE COOPERATION ENTRE LE
GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET LE GOUVERNEMENT DE
LA REPUBLIQUE DU RWANDA.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2016/011/AN du 1^{er} juin 2016, autorisant la ratification ;

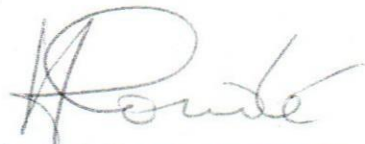
Vu le Décret D/2016/.....¹⁷³ /PRG/SGG du^{14 JUIN 2016}, portant promulgation de la Loi
L/2016/011/AN du 1^{er} juin 2016 ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est ratifié l'Accord-cadre de Coopération entre le Gouvernement de la République
de Guinée et le Gouvernement de la République du Rwanda.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré,
publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le^{16 JUIN 2016}.....



Prof. ALPHA CONDE